

Communiqué du Bureau national du POI - lundi 20 septembre 2021

Hôpitaux : un chaos sciemment organisé par le gouvernement Macron

**Des milliers d'hospitaliers mis à la porte du jour au lendemain, ce 15 septembre.
Comment qualifier un gouvernement qui commet une telle ignominie ?**

C'est un fait : le gouvernement Macron a déjà accéléré les fermetures de lits dans les hôpitaux. 7 400 fermetures en 2018-2019. Et 1 800 de plus, au bas mot, depuis le début de la pandémie de Covid, selon le décompte d'une fédération syndicale. 44 000 opérations d'ablation de cancer ont été annulées du fait des déprogrammations ordonnées par le gouvernement. Cet été, 630 services des urgences ont dû fermer la nuit.

Et aujourd'hui, à quoi assistons-nous ?

– 450 personnels hospitaliers de tous métiers (médecins, infirmiers, aides-soignants, agents administratifs, personnels ouvriers, etc.) ont été suspendus au CHU de Nice (06), le 15 septembre.

– Au CHU de Grenoble (38), l'hôpital d'origine du docteur Olivier Véran, la direction envoie des centaines de lettres de suspension aux agents, là aussi de tous métiers, aboutissant à une situation de report de soins prévus, d'opérations urgentes.

– Au groupe hospitalier Paul-Guiraud de Villejuif (94), devant le nombre d'agents qui n'ont pas communiqué à la direction leur passe sanitaire (près de 40 % des agents), la direction de l'établissement a décidé de reporter d'une semaine les décisions de suspension et s'attire les foudres de l'agence régionale de santé (ARS) et du ministère.

– A l'hôpital de Thonon, en Haute-Savoie, les mesures de suspension des personnels aboutissent à la fermeture d'un service de 20 lits.

Dans des dizaines d'endroits, même des dispositions issues de la loi du 5 août instaurant l'obligation vaccinale et le passe sanitaire sont « violées ».

– A l'hôpital d'Antibes (06), des agents en congé de maternité sont suspendues.

– A l'hôpital de Tournon, en Ardèche, la responsable syndicale, non affectée en service, est suspendue alors qu'elle a eu la Covid, qu'elle est aujourd'hui négative et qu'elle a une sérologie avec des anticorps lui permettant de ne pas être vaccinée.

– A l'hôpital psychiatrique du Vinatier, dans le Rhône, un agent administratif est suspendu, bien qu'en pos-

session d'une lettre de son chirurgien cardiaque indiquant qu'à la suite de son opération, sa situation médicale l'exclut de la vaccination.

Ce ne sont que quelques exemples dans toute la France. En quoi ce chaos sciemment organisé par le gouvernement, la mise en œuvre des mesures liées à l'obligation vaccinale et l'instauration du passe sanitaire sont-ils dans l'intérêt des patients et de l'hôpital public ?

Faut-il rappeler que le gouvernement, qui sanctionne aujourd'hui des milliers d'hospitaliers, leur ordonnait hier de venir travailler même s'ils étaient positifs (asymptomatiques) pour la Covid ?

Est-ce que le but du gouvernement, au moyen du passe sanitaire, n'est pas de diviser, de casser les personnels hospitaliers et de mettre au pas la population ?

Depuis un an et demi, Macron et Véran recherchent à tout prix l'accord des dirigeants sur les mesures prises au nom de la pandémie au motif qu'« on ne peut pas faire autrement ». Depuis que 3 000 hospitaliers ont été jetés dehors, comment ne pas noter le silence des plus hauts sommets, de la quasi-totalité des partis ?

Alors même que dans plusieurs villes, depuis le 14 septembre, des personnels se sont mobilisés contre les sanctions : 300 devant l'ARS à Lille ; 700 devant le CHU à Besançon ; 400 à Lyon ; 1 500 à Grenoble avec la population, les deux tiers en blouse blanche qui ont marché vers l'ARS à l'appel de collectifs et de plusieurs syndicats CGT, FO, Unsa...

C'est un fait : brûler des millions de masques, refuser les tests, fermer des milliers de lits, briser les libertés, violer le secret médical, et maintenant interdire à des milliers d'hospitaliers de soigner... ne mène qu'à plus de reculs sociaux, à plus de morts.

Les responsables de la catastrophe sont au gouvernement.

Le passe sanitaire doit être abandonné, comme doivent être abandonnées toutes les sanctions. Ce dont l'hôpital a besoin, et en urgence, c'est que soient satisfaites les revendications pour lesquelles depuis des années les personnels hospitaliers se battent avec acharnement, à commencer par l'arrêt des fermetures de lits.

